

## FNPPS Les pêcheurs plaisanciers veulent peser sur la pêche pro

Les pêcheurs plaisanciers entendent peser dans tous les domaines : environnement, ressource, sécurité, gestion portuaire...

La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) a tenu son 40<sup>e</sup> congrès national à Saint-Brice-en-Cogles (Ille-et-Vilaine) les 15 et 16 juin. Jean Kiffer, son président, y a défendu « toujours le même cap : le développement d'une plaisance et d'une pêche de loisir éco-responsable ».

Cela passe par des actions de sensibilisation des usagers de la mer, avec déjà 500 000 guides de bonnes pratiques diffusés. Ou la volonté que les plaisanciers se déclarent tous.

Mais l'enjeu pour les pêcheurs plaisanciers est aussi de peser dans les décisions sur la défense de la qualité des eaux ou de la ressource... et donc sur la pêche professionnelle. Ainsi la FNPPSF, qui se félicite de la nouvelle PCP (politique commune de la pêche), réclame une protection renforcée de la bande côtière avec interdiction stricte de chalutage dans la bande des 3 milles, qui « doit être prioritairement réservée aux pêches non-intensives amateurs et professionnelles ».

Et milite pour que les tailles minimales de capture soient identiques entre professionnels et amateurs. Elle souhaite aussi davantage de repos biologique - toujours pour tous - notam-



Lionel Flageu

**La pêche plaisance représenterait l'équivalent de 2 % des captures des professionnels.**

ment pour le bar et des coquillages exploités en pêche à pied.

Prônant « un nouvel équilibre entre pêche professionnelle et pêche de loisir s'appuyant sur le partage et la concertation », la FNPPSF rappelle le poids socio-économique de la pêche plaisance : « Près de 3 millions de pêcheurs de loisir en mer ; un prélèvement dérisoire équivalent à moins de 2 % des prélèvements opérés par les pêcheries professionnelles ; un nombre d'emplois considérable dans les filières nautiques et halieutiques notamment... »

La FNPPSF s'est aussi féli-

citée du bilan positif, réalisé au bout de 2 ans, de la charte d'engagement pour une pêche de loisir éco-responsable signée en juillet 2010 par cinq fédérations représentatives de la pêche de loisir en mer. Fortes de ce rapprochement, ces fédérations organisent ensemble les premières Assises des pêches de loisir en mer et de la plaisance, à Saint-Nazaire, les 14 et 15 novembre 2013.

**Solène LE ROUX**

*Rapport d'activités et synthèse des commissions sur le marin.fr*